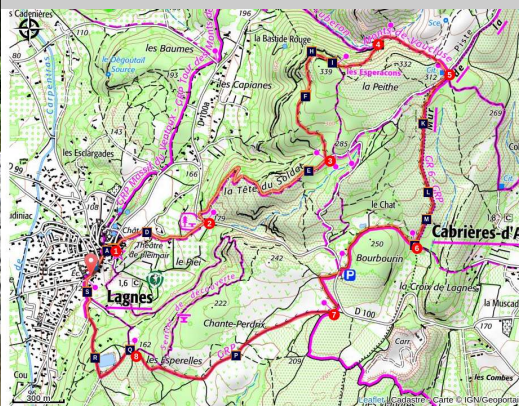


LAGNES - Tête du soldat et Mur de la peste

Lagnes



Sentier du Mur de la Peste (©Claude Lopez - Cèdres)

Géologie, histoire, patrimoine, flore, tout y passe ! Une randonnée parfaite pour profiter des beaux paysages des Monts-de-Vaucluse et de l'histoire insoupçonnée du Luberon.

« Cette rando est une classique des Monts-de-Vaucluse ! Plus longue et plus complète que la pépite voisine qu'est le sentier découverte de Lagnes, mais moins exigeante que la combinaison intégrale qui progresse dans le sens inverse, cette version a l'avantage d'aller à l'essentiel. Et quel naturellement essentiel ! Village perché, vues imprenables, forêts de cèdres, mur de la peste, terrasses de culture... Merveilleux ! ». Eric Garnier, chargé de mission sports nature au PNR Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

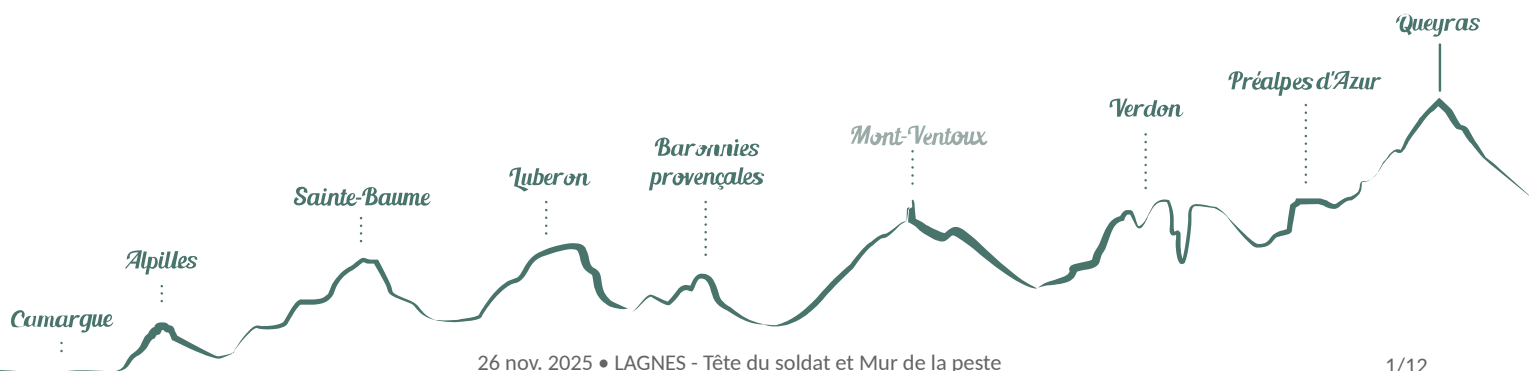
Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 296 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle


Thèmes : Flore, Géologie, Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Place de la Mairie, Lagnes

Arrivée : Place de la Mairie, Lagnes

Balisage :  GR®  GRP®  PR

En sortant du parking, emprunter la rue de la république par la gauche. Passer devant la pharmacie puis tourner à droite.

1- Au niveau de la poste, avancer vers la fontaine puis prendre légèrement à droite la rue Montante. Poursuivre tout droit rue du Maquis du Chat (PR). Au carrefour en Y, monter à droite, longer l'entrée du théâtre en plein air du Pieï et gravir le Chemin des Groubelles (PR).

2- Au carrefour "La tête du Soldat", emprunter la route D100 vers l'aval sur une trentaine de mètres (prudence !) puis virer à droite, franchir la barrière et remonter la large piste forestière (PR). Franchir deux épingles et poursuivre la piste.

3- Au carrefour "Le Soldat", tourner à gauche direction "Les Esperacons" et remonter tranquillement le sentier (PR) qui serpente sous la forêt de chênes et de cèdres (en chemin, ne pas s'engager sur les différentes traces qui descendent à gauche). Atteindre plus haut à gauche, le beau belvédère qui domine la vallée (prudence !), puis revenir sur ses pas et poursuivre à gauche le sentier en bord de plateau. Au carrefour "Les Esperacons", plonger à gauche et dévaler le sentier raide et caillouteux.

4- Au carrefour "Le vallon des Esperacons", situé au fond du vallon, partir à droite et remonter le sentier rocailleux en fond de talweg. Franchir au mieux quelques virages et atteindre un collet. Passer devant un gros cairn (tas de cailloux qui sert de repère) et filer tout droit. Rejoindre ainsi en contrebas la piste forestière de La Pourraque.

5- Au carrefour "La Citerne", traverser la piste et au carrefour "La Peithe Est", virer à droite. Se faufiler sur le sentier qui longe le Mur de la Peste et descendre ainsi vers le sud (GR-GRP).

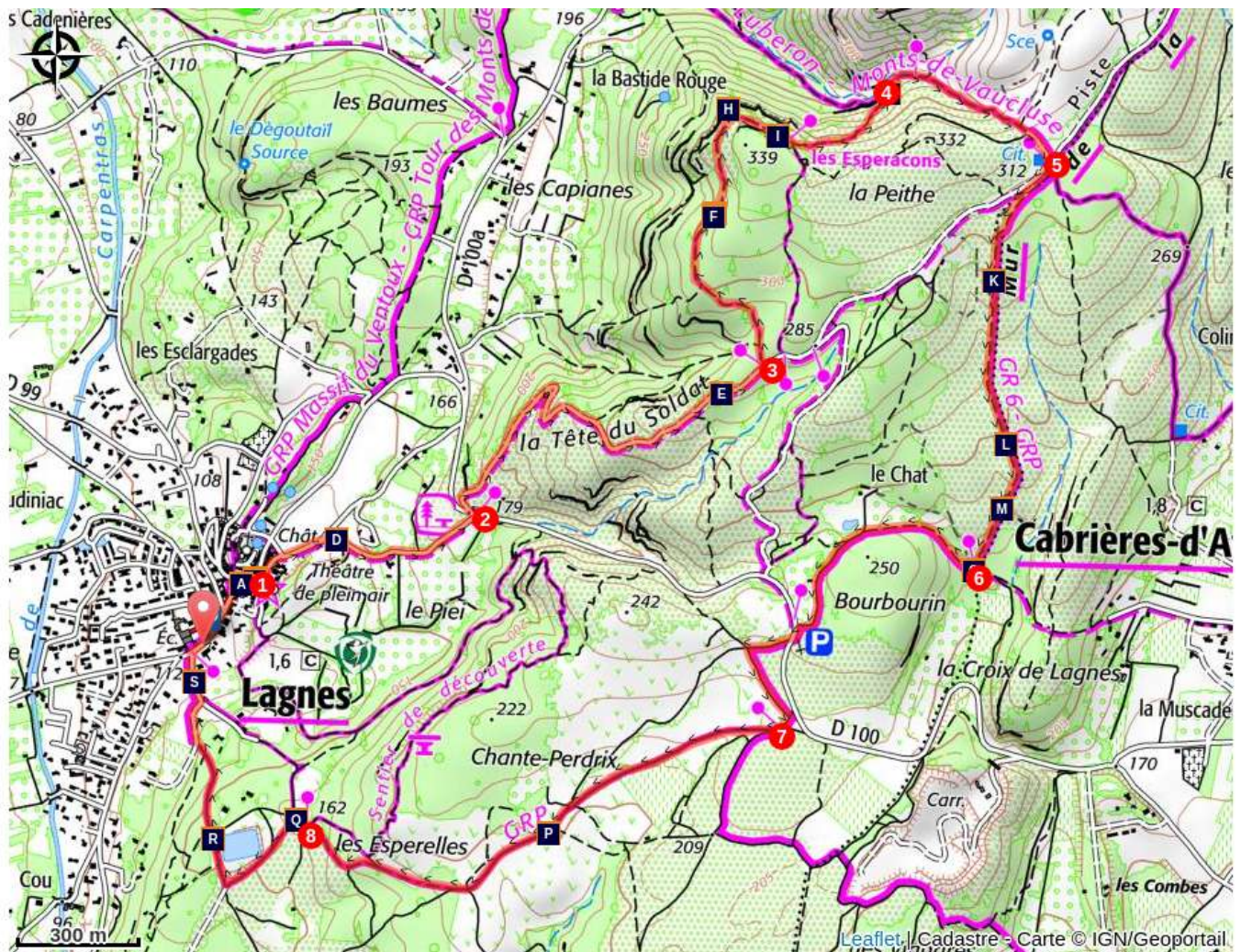
6- Au carrefour "Le Mur de la Peste" tourner à droite (GR-GRP) et remonter le sentier en sous-bois. Un peu plus haut, filer à gauche et déboucher sur un délaissé en bord de route. Atteindre le fond du parking à gauche, traverser la route D100 (prudence !) et poursuivre la piste en face. Au premier croisement, virer à gauche et suivre la piste qui traverse la garrigue (GR-GRP). Au croisement suivant, tourner à droite.




7- Au carrefour "Chante Perdrix" choisir le chemin de droite puis se faufiler sur le sentier juste après à gauche, en contrebas du chemin agricole (GRP). Longer les champs et revenir sur le chemin agricole plus large. Poursuivre tout droit pendant 350 m (GRP), puis prendre deux fois à droite. Après une section de sentier plus rocailleux, atteindre un croisement de sentier et poursuivre tout droit (GRP).

8- Au carrefour "La Falaise" continuer tout droit direction "Lagnes - Les Esperelles" (GRP). Au croisement suivant situé 50 m plus loin, virer à gauche. Filer tout droit au premier croisement. Au gros croisement suivant, tourner à droite et finir de controurner le bassin (en le laissant côté main droite) (GRP). Ensuite, filer tout droit et descendre le chemin en sous-bois. Déboucher sur le chemin revêtu de "Boui vici" et poursuivre tout droit. Au carrefour "Les Esperelles", prendre à droite rue de la république et atteindre la mairie, point de départ de l'itinéraire.

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée de Vaucluse (PDIPR 84).

Sur votre chemin...



- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Les fontaines de Lagnes (A) |  La maison commune (B) |
|  Lutte contre la pollution lumineuse (C) |  Théâtre en plein air du Pieï (D) |
|  Nous sommes tous des invités de la nature ! (E) |  Sacrés graines ailées ! (F) |
|  Ces conifères argentés (G) |  Paysage classé (H) |
|  Sentier karstique (I) |  Vive le cèdre ! (J) |
|  Après la peste... (K) |  Abris de pierres (L) |
|  Changement de camp ! (M) |  L'arrivée de la peste ! (N) |
|  Le mur de la peste (O) |  Chaud lapin ! (P) |
|  Le ciste cotonneux (Q) |  Bassin de rétention (R) |
|  L'euphorbe characias (S) | |

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Aux points 2 et 7 : traversée de route, prudence !
- Entre les points 3 et 4 : bords de falaise au belvédère naturel, prudence !
- Je ne grimpe pas sur les murs et ouvrages en pierre sèche ; je préserve ainsi ces témoins de notre passé.
- Aux alentours des points 3 et 5 : ATTENTION ZONE PASTORALE de début mai à fin juillet : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#) sur le Parc naturel régional du Luberon.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 114 m
Altitude max 327 m

Accès routier

À 9.5 km au nord-est de Cavaillon par la D24.

Parking conseillé

Parking place de la Mairie ou sur le parking de l'Allée des Tilleuls, juste à côté.

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Destination Luberon

Place François Tourel, 84300 Cavaillon

contact@destinationluberon.com

Tel : +33 (0)4 90 71 32 01

<https://www.destinationluberon.com/>

Sur votre chemin...



Les fontaines de Lagnes (A)

Souffrant de la pénurie d'eau, les Lagois devaient se déplacer à plus d'1 km, à la rivière de la Sorgue, pour aller chercher de l'eau. Pour ne plus se déplacer, une première fontaine fût construite en 1812, mais le débit était faible voire nul en été. En 1855, la fontaine fut améliorée grâce à un puit et en 1890, une deuxième fontaine, près de l'église, vu le jour.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



La maison commune (B)

La mairie dite "maison commune" se situait jusqu'en 1920 dans ce bâtiment. Jusqu'en 1881, des cours y étaient dispensés pour les enfants du village dans la salle commune. En 1892, il devint la poste, tout comme aujourd'hui. La tour avec une horloge était autrefois le cachot de la commune pour ivrognes et autres vagabonds.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Lutte contre la pollution lumineuse (C)

La commune de Lagnes est pionnière en matière d'éclairage public. Depuis 2009 elle a progressivement rénové l'ensemble de son patrimoine en optant pour des luminaires à diode électroluminescente (LEDs), une première dans notre région. L'éclairage obtenu est modulé en fonction des besoins, des heures de la nuit. Certaines ruelles sont éclairées uniquement lorsqu'il y a du passage. À la clé, une économie d'énergie annuelle de 60%, tout en contribuant à la protection du ciel nocturne. Depuis 2009, le Service d'économies durables en Luberon (SEDEL) accompagne 38 communes et 2 intercommunalités dans la maîtrise de l'énergie de leur patrimoine public, avec l'aide de 4 conseillers en énergie-eau partagés. Aujourd'hui, près de 3 communes sur 4 dans le Parc du Luberon pratiquent déjà l'extinction nocturne (totale ou partielle) avec succès.

Crédit photo : ©DR-Sergio Ilovaisky



Théâtre en plein air du Pieï (D)

Juste à gauche se cache le théâtre en plein air du Pieï. Il se tient posé en étage au pied du rocher du Pieï, tout comme le village, son château du XIIIe s. (remanié au XVIe s. et au XVIIe s. - *ne se visite pas*), conférant à cet ensemble une atmosphère médiévale ! Lagnes, situé entre les Monts-de-Vaucluse et le pays des Sorgues, a toujours été d'une importance stratégique. Aujourd'hui, situé au cœur d'une nature respectée et préservée, cette commune est une destination touristique de loisirs et de vacances labélisée ["station verte"](#).

Crédit photo : ©OTI Destination Luberon



Nous sommes tous des invités de la nature ! (E)

Il n'est pas rare ici de croiser des vététistes. Eux comme vous apprécient particulièrement déambuler sur les sentiers multiples de Lagnes, s'imprégner en chemin du patrimoine naturel et culturel, puis admirer les vues somptueuses comme ici sur la colline Saint-Jacques tout au loin. Alors si les piétons, cavaliers et trailers sont toujours prioritaires sur les VTT ou VTTae, je reste attentif en leur présence et courtois avec tous les autres usagers. [J'adopte la Luberon attitude !](#)

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Sacrées graines ailées ! (F)

Les cèdres, fiers conifères, ont leurs flèches sommitales pointées vers le ciel ou bien vers l'horizontale en forme dite « tabulaire ». Leurs graines ailées colonisatrices peuvent parcourir plus de 10 km, au gré du vent. Leurs cônes en forme de tonneau se désagrègent après le gel, puis au fil des saisons il ne reste plus qu'une « chandelle » sur les branches une fois toutes les écailles envolées ou tombés à ses pieds.

Crédit photo : ©Claude Lopez - Cèdres



Ces conifères argentés (G)

Conifères d'allure majestueuse et imposante, les cèdres se distinguent par leur couleur bleutée ou argentée. Ces grands cèdres ont été plantés en 1860 au nord du village et s'étendent sur un peu plus de cinq hectares sur les pentes des Monts-de-Vaucluse. Espèce forestière importante, on utilise son bois fin, léger et aromatique en ébénisterie ou pour en faire des charpentes.

Crédit photo : DR



Paysage classé (H)

Plein nord, derrière la deuxième arrête, se cache le village de Fontaine-de-Vaucluse, source de la Sorgue. L'exurgence d'eau, la plus importante de France métropolitaine et 5ème mondiale, provient d'un bassin souterrain de 1 100 km² récupérant les eaux du Mont-Ventoux (visible au loin), des Monts-de-Vaucluse, du plateau d'Albion et de la montagne de Lure. La Sorgue, fortement protégée, rejoint l'Ouvèze puis le Rhône après plusieurs subdivisions.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Sentier karstique (I)

On qualifie de karstique une région de formation calcaire à la topographie originale, caractérisée par un drainage souterrain qui entraîne une corrosion de la roche. Par ici, nous observons un lapiaz. Cette formation géologique de surface est créée par le ruissellement des eaux de pluie qui dissolvent la roche ou par la cryoclastie (gel et dégel de l'eau infiltrée dans la roche). C'est ce qui forme ce grand entablement rocheux parcouru de failles et fissures.

Crédit photo : ©Eric Garnier- PNR Luberon



Vive le cèdre ! (J)

En aout 1989, le feu parti du fond du vallon de l'Oule situé un peu plus au nord, a ravagé 338 hectares de forêt sur Cabrières d'Avignon et Fontaine-de-Vaucluse. Ici, les quelques îlots de cèdre en provenance de l'Atlas algérien portent encore les cicatrices de cet incendie, mais la plupart ont bien résisté. D'autres ont été replantés en 1991.

Crédit photo : ©OTI Destination Luberon



Après la peste... (K)

À partir de 1723, le mur n'a plus d'utilité sanitaire et on réutilise les pierres pour d'autres constructions. Depuis 1986, une campagne de restauration et de valorisation est en place par l'intermédiaire de l'association "Pierre sèche en Vaucluse". On peut voir le mur ici, entre Cabrières-d'Avignon et Lagnes, ainsi qu'à Murs. Aujourd'hui, près de 6 kilomètres en ont été restaurés. La dernière section dégagée se situe aux Taillades.

Crédit photo : ©OTI Destination Luberon



Abris de pierres (L)

Il existe des constructions de chaque côté du mur. Régulièrement espacées, les guérites (cabanes semi-circulaires) servaient à abriter une sentinelle en cas d'intempéries et étaient certainement recouvertes d'un toit en branchage ou en tuiles. Les cabanes accolées au mur abritaient les unités mais aussi le matériel et les provisions. Sur le plateau aux endroits les plus isolés, les enclos servaient d'entrepôts de vivres et de fourrages pour les mulets acheminant l'eau et les provisions.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Changement de camp ! (M)

Au mois d'août 1721, la peste est déclarée en Avignon, alors qu'Apt en est débarrassée ! Dès lors les rôles s'inversent : les troupes françaises se positionnent sur le mur pour protéger la Provence. Après plus de 7 000 victimes dans le Comtat Venaissin et au moins 83 000 en Provence, la maladie s'éteint en janvier 1723 et le mur est abandonné. Aujourd'hui inscrit au titre des Monuments historiques, il fait l'objet régulièrement de campagnes de restauration.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



L'arrivée de la peste ! (N)

Deux mois après l'accostage, le 25 mai 1720 à Marseille, du vaisseau Le Grand Saint-Antoine, la peste se répandit, gagna les quartiers populaires de la ville pour se propager ensuite le long du littoral jusqu'à Toulon ; après avoir franchi la Durance, elle atteignit Pertuis, Cucuron et Apt. Pour mieux protéger le Comtat Venaissin et l'Etat d'Avignon, terres pontificales, il fut décidé de construire une muraille en pierres sèches de 1 à 2 m de haut.

Crédit photo : ©OTI Destination Luberon



Le mur de la peste (O)

Ce mur d'une vingtaine de kilomètres allait de Monieux jusqu'aux Taillades. Il fut construit en quelques mois, de mars à juillet 1721, par 500 hommes, maçons et manœuvres. Cette barrière sanitaire possédait des tours de guet, des postes de garde, des magasins à vivres et à fourrage. La muraille fut gardée par un millier d'hommes qui avaient ordre de tirer sur toute personne franchissant le mur sans autorisation.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Chaud lapin ! (P)

Le lapin de garenne vit en groupe dans des galeries dont on appelle l'ensemble, une garenne. Mangeur d'herbes, il peut ronger l'écorce des jeunes arbres en hiver quand l'herbe se fait plus rare. Capable de se reproduire 4 à 6 fois par an avec 3 à 8 petits par portée, sa réputation de « chaud lapin » vient de là. Sa population a fortement diminué en Luberon à cause de maladies telles que la myxomatose ou le VHD (maladie virale hémorragique).

Crédit photo : ©DR



Le ciste cotonneux (Q)

Sa belle fleur rose aux pétales froissés est un ravissement pour les yeux. Le ciste cotonneux (*Mussugo en provençal*) est une espèce typique de nos garrigues. Espèce pyrophite, les massifs de ciste sont des grands conquérants d'espaces brûlés, de véritable lande peuvent alors s'installer. C'est beau certes mais cela appauvrit le milieu. Par contre, il a tout pour résister à la sécheresse estivale notamment avec ses feuilles recouvertes d'un duvet. Ces poils présents sur la feuille retiennent l'humidité et font glisser le vent dessus sans l'assécher.

Crédit photo : ©Claude Lopez - Cèdres



Bassin de rétention (R)

Devant vous se dresse un grand bassin d'irrigation ou bassin de stockage, alimenté par des conduites sous pression depuis le canal de Carpentras, situé en contrebas (ne pas pénétrer dans l'enceinte clôturée – danger !). Essentiels à l'agriculture locale, les différents ouvrages hydrauliques du territoire participent à la diversité des paysages agricole, ainsi qu'à la faune et la flore exceptionnelle du Luberon. Le développement et la richesse des plaines de Cavaillon et du Comtat sont le fruit d'une gestion et d'une maîtrise de l'eau ancestrale.

Crédit photo : Axelle Baumard - PNR Luberon



L'euphorbe characias (S)

L'euphorbe characias (*Euphorbia characias*) est une plante vivace, haute d'à peu près un mètre, qui fleurit de mars à juin. Ses fleurs particulières vont du vert jaunâtre au brun noirâtre. Cette plante, lorsqu'on la coupe, secrète un genre de latex, voisin du caoutchouc, qui peut provoquer des irritations.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

